

COMMUNIQUE DE PRESSE

Barrages de Naussac et de Villerest 35 ans de bons et loyaux services



16/10/19

Grâce à l'Etablissement public Loire, son expertise et son expérience, le soutien d'étiage est assuré efficacement cette année encore, sur les axes réalimentés de l'Allier et de la Loire, malgré un contexte de sécheresse record et des épisodes caniculaires notables. Au compteur : 35 ans de bons et loyaux services à mettre à l'actif des 2 barrages et de leur propriétaire-gestionnaire.

Des consignes de lâchures dans un contexte d'incertitudes multiples

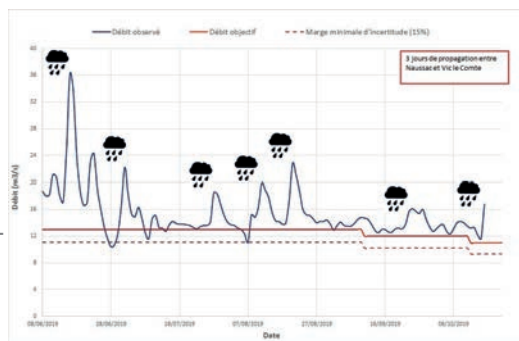
En périodes de basses eaux, que connaissent l'Allier et la Loire durant une partie de l'année, les barrages de Naussac, en Lozère, et de Villerest, dans le département de la Loire, ont pour fonction commune le soutien des débits.

Des consignes de lâchure sont données chaque jour par l'Etablissement, afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés – par le Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères, dans le respect des règlements d'eau – au droit de stations de mesure, en particulier celle de Vic-le-Comte pour l'axe Allier et celle de Gien pour l'axe Loire.

Pour ce faire, l'Etablissement intègre les délais de propagation des volumes d'eau lâchés à partir de ses ouvrages. Viennent s'ajouter plusieurs paramètres d'incertitude : hydrométrique, mécanique, météorologique, etc. Pour faire simple, une consigne de lâchure doit prendre en compte ce que l'on sait à l'instant T, par rapport à ce qui pourrait se passer jusqu'à 6 jours plus tard... Mais également ce que l'on ne sait pas !

Garantir un débit au plus juste par rapport aux objectifs fixés constitue donc une véritable prouesse. Défi relevé par l'Etablissement une fois encore, puisque pour l'axe Allier comme pour celui de la Loire, les objectifs fixés à l'Etablissement, en termes de débit moyen journalier, sont tous atteints.

Respect des objectifs de débit à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)



Respect des objectifs de débit à Gien (Loiret)

Un soutien d'étiage 2019 dans des conditions exceptionnelles

Cette période d'étiage est marquée par une pluviométrie déficitaire d'environ 20% depuis l'automne 2018 sur les bassins de l'Allier et de la Loire, combinée à des débits naturels très bas ainsi que des vagues de chaleurs comparables à ceux observés en 2003 (jusqu'à étiage le plus fort depuis la mise en service des barrages).

Force est de constater dès lors toute l'importance des volumes d'eau apportés par ces deux retenues par rapport aux débits naturels de l'Allier et de la Loire. Par exemple, sans apport de Naussac, le débit à Vic-Le-Comte oscillerait autour de 4 m³/s au lieu de 13 depuis la mi-juillet. Etant souligné en plus que, au 16 octobre, les ouvrages ont déjà contribué au soutien des débits à hauteur de 89 Mm³ sur l'Allier et de 141 Mm³ sur la Loire.

SOUTIEN D'ÉTIAGE CUMULÉ DE NAUSSAC ET VILLEREST

| Période de référence | Volume déstockés (Mm ³) |
|--|-------------------------------------|
| 2019 (au 16 octobre) | 230 |
| 2003 (précédent record depuis la mise en service des barrages) | 195 |

Pour mémoire, le soutien d'étiage a débuté le 8 juin pour les 3 stations situées sur l'Allier et le 29 juin pour la station de Gien sur la Loire (avec pour cette dernière un objectif de 50 m³/s au lieu de 60m³/s compte tenu de la précocité de l'étiage). Sur la Loire, au début de la campagne, la retenue de Villerest a rapidement observé une baisse de 30 cm par jour (soit une diminution quotidienne de près de 1,5 Mm³) ce qui a amené le Comité de Gestion à abaisser l'objectif de Gien à 48 m³/s le 21 juillet, puis à 45 m³/s le 26 juillet (niveau le plus bas fixé depuis 2003). Objectif réévalué à 55 m³/s compte tenu des épisodes pluvieux du mois d'août. Au 3 octobre, ce dernier a été à nouveau abaissé à 45 m³/s dans la perspective d'un soutien d'étiage qui se prolonge pour l'objectif de Gien.

Un extrême peut en cacher un autre

Bien que la campagne de soutien d'étiage se poursuive, l'Etablissement se tient bien évidemment prêt à écrêter une éventuelle crue de la Loire, comme ce fut le cas à trois reprises déjà : en 2003, 2008 et 2016. L'ensemble du dispositif de protection assuré par le barrage de Villerest, est maintenu en permanence afin d'être opérationnel dès les premiers instants d'une crue.

Etre propriétaire et gestionnaire de barrages, c'est 365 jours/an et 24h/24, afin de répondre aux enjeux vitaux des habitants, des activités et des territoires du bassin de la Loire et ses affluents.